

LYCEE PROFESSIONNEL F. DOLTO

ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL - PROJET PEDAGOGIQUE

L'organisation du projet pédagogique de la formation du diplôme d'Accompagnant éducatif et social repose sur divers modes et méthodes de travail en mettant au premier plan l'acquisition de connaissances et l'interaction dans le groupe des élèves. Il y aura ainsi des introductions théoriques, des exposés préparés par les élèves à visée générale, des échanges d'expériences professionnelles avec des intervenants, des ateliers de travaux dirigés en sous-groupes, des études de cas, des analyses de situations, des jeux de rôle, des enquêtes socio-économiques en groupe, et des travaux pratiques.

PROFESSIONNELS INTERVENANTS AU SEIN DE LA FORMATION

Trois enseignants en sciences et techniques médico-sociales (STMS) avec respectivement un profil travailleur social, infirmier, biotechnologie sont permanents sur tout le cursus de la formation ; ainsi que des intervenants extérieurs :

Sociologue, psychologues, intervenants du planning familial; professionnels avec un profil éducatif (éducateur, A.M.P., cadre socio-éducatif, ...) ; médecin généraliste, infirmiers professeurs des écoles titulaires du certificat complémentaire pour enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH) ; professeur du secondaire titulaires du certificat complémentaire pour enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (2CA-SH) ; représentants d'associations prestataires de services, association d'aidants

MATERIEL ET EQUIPEMENTS PEDAGOGIQUES

La salle de classe est équipée d'un ordinateur, d'un vidéo projecteur et d'une connexion internet. Un centre de ressources documentaires et numérique est à la disposition des élèves.

L'établissement est doté de deux salles spécialisées :

- une salle équipée de matériel médical et para médical :
- salle de soins pour adulte dépendant : lit médicalisé, mannequins de formation, outils d'apprentissage des gestes techniques pour la mobilisation de la personne (disque, fauteuils, déambulateur...) ; pour la toilette (guéridon, produits, petits matériels...), lavabos.
- salle de puériculture : plan de travail avec robinet et baignoire, matelas de change, produits adaptés, linge, bébé mannequin, lits bébé, transats.
- salle équipée de matériel de restauration, d'entretien des locaux : chariots de ménage et d'entretien du linge : machine à laver, sèche linge, produits adaptés, table et fer à repasser, machine à coudre.
- une cuisine pédagogique équipée de plan de travail, tables de cuisson, four, réfrigérateur, petits électroménagers, placards, vaisselles, évier.
- Enfin, le lycée dispose du matériel nécessaire pour dispenser la formation de Sauveteur Secouriste du Travail.

PROJET DE PROFESSIONNALISATION PAR L'ALTERNANCE

Différents moyens sont mis en place par le lycée afin d'accompagner la professionnalisation par l'alternance.

- Analyse de la pratique préprofessionnelle à partir des expériences de stage

Il s'agira d'un travail qui vise la construction d'une identité professionnelle pour chacun, à partir d'une réflexion collective articulant pratique et théorie. Il vise l'objectif essentiel de l'apprentissage d'une culture professionnelle : valeurs, déontologie, méthodes et techniques...

Nous l'avons appelé : **Réseau d'aide à la pratique professionnelle (RAPP)**

L'apprentissage ne peut se faire sans mettre à distance les situations professionnelles vécues, quelquefois difficiles. L'autre rôle de ce lieu est d'apprendre à écouter, à observer, à s'interroger et à demander des conseils.

L'apport théorique, avec l'utilisation de l'expérience sur le site qualifiant, prendra tout son sens. Les mots conduiront à une mise à distance et à une compréhension de ce qui est accompli par l'élève.

Le groupe RAPP s'effectue en 1/2 groupe (10 élèves maximum) Le RAPP est animés par un professionnel du champ de l'action sociale et un formateur.

- Accompagnement au cours du stage

D'une part, la préparation d'un projet de stage oblige les élèves à formaliser quelques objectifs d'apprentissage à privilégier. D'autre part, le travail d'accompagnement de l'élève par l'enseignant référent, dans la réalisation de ses écrits professionnels, supports de certaines certifications, contribue à cette professionnalisation.

Ainsi, à l'aide de ces différents outils méthodologiques, l'enseignant référent accompagne l'élève dans l'analyse de ses expériences de terrain. Il aide à la mise en mots et à la formalisation, à l'articulation des concepts étudiés et des méthodes d'intervention avec la pratique, en vue de l'élaboration d'une position professionnelle pertinente.

PARTENARIAT AVEC LES SITES QUALIFIANTS

Le site qualifiant est un lieu d'acquisition de compétences telles qu'elles sont définies dans le référentiel de compétences du diplôme d'AES.

Les élèves trouveront donc, sur le site qualifiant, la possibilité d'acquérir des compétences diverses et la possibilité de valider, en fonction de leur projet individuel, un ou plusieurs domaines de compétences :

DC 1 : « Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale »

DC2 : « Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité »

DC3 : « Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés »

DC4 : « Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne »

Cette exigence est concrétisée par **une convention de site qualifiant** conclut entre l'établissement de formation et l'établissement d'accueil (le site qualifiant). La convention reprend la présentation du site qualifiant, ses missions, ses modalités de fonctionnement et les domaines de compétences auxquels il peut répondre. Elle précise les engagements réciproques des signataires tant sur le caractère qualifiant du site que sur les conditions matérielles d'accueil du stagiaire. Elle fixe les conditions générales d'accueil des stagiaires. Elle est signée une seule fois pour l'accueil de tous les stagiaires. Elle est valable pour une durée qu'il convient de déterminer.

MODALITES D'ARTICULATION AVEC UN SITE QUALIFIANT

- La démarche pédagogique adoptée au cours des différents stages

Le stagiaire doit atteindre les objectifs inscrits sur la convention individuelle. Des objectifs professionnels personnels sont aussi envisagés en fonction du parcours de l'élève.

Des objectifs spécifiques peuvent être établis en lien avec la spécificité du site qualifiant.

Cette démarche inscrite dans les objectifs du premier stage, va aider l'élève à faire le lien entre, ce qu'il a repéré, ce qu'il a compris ou ce qu'il a décrypté, et, l'apport théorique et conceptuel dispensé en centre de formation.

En effet, le milieu médico-social et éducatif est un champ complexe où interfèrent les dimensions politique, institutionnelle, économique, sociale, et culturelle et où l'utilisateur doit rester au centre des préoccupations.

Au cours de sa formation, l'élève doit être dans une approche opérationnelle du métier d'accompagnant éducatif et social. Il sera amené à adopter un positionnement professionnel au sein de l'équipe pluridisciplinaire de la structure, accompagné d'une réflexion globale de sa fonction et de son rôle. Enfin en fin de formation l'élève doit montrer sa capacité à assurer le rôle et les missions de l'AES de sa spécialité.

L'enseignant référent reste en lien avec le tuteur de stage afin de s'assurer de la réalité du terrain de stage. Il a la responsabilité de suivre l'avancée des écrits professionnels du stagiaire durant toute la période de stage, et d'envisager, si cela lui semble nécessaire, des entretiens individuels avec ce dernier.